

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/2121
7 mai 1951
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

Télégramme en date du 6 mai 1951, adressé au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent d'Israël pour lui demander de réunir le Conseil de sécurité.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir réunir de toute urgence le Conseil de sécurité pour qu'il inscrive à son ordre du jour et examine immédiatement la question suivante : " Plainte d'Israël relative aux actes d'agression commis par la Syrie contre le territoire israélien depuis le 2 mai 1951 et aux attaques continuelles effectuées par la Syrie contre la zone démilitarisée." Depuis l'appel urgent que j'ai adressé le 2 mai au Conseil de sécurité, des forces syriennes régulières et irrégulières ont continué à consolider leurs positions militaires dans la zone militarisée^x et à lancer des attaques répétées contre Tel-E'-'Mutilleh, dans la partie non démilitarisée du territoire israélien. Mon Gouvernement a maintenant la preuve certaine que les forces syriennes se livrent à des opérations en territoire israélien et tient en outre la Syrie responsable des forces irrégulières qui ont occupé des positions dans la zone démilitarisée et au-delà. Tout en continuant à se défendre vigoureusement conformément à l'Article 51 de la Charte et à faire tous ses efforts pour repousser les forces syriennes qui utilisent la zone démilitarisée comme base d'agression contre le territoire israélien, contre les Israéliens et contre les intérêts légitimes d'Israël, mon Gouvernement s'adresse une fois de plus à l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle fasse cesser l'agression flagrante de la Syrie.

ABBA EBAN

REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL
AUPRES DES NATIONS UNIES

x

Traduction littérale de l'original anglais du télégramme.